

Décision

Générale

colonial

Décision n° 48-313-1922 Mutation.

n° 48-313-1922

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 313 du 31/12/1922

Date de publication
18 décembre 1922

Date du numéro
31 décembre 1922

TEXTE INTÉGRAL

le chef de brigade de gendarmerie Bourron, retour de congé, reprend les fonctions de commissaire de police.